Compte rendu de réunion du jeudi 07 septembre 2023, à 18h00, à la salle des associations

Invités : commission communale agriculture et Forêt

Présents : Mrs Dupré Albert, Buisson Bruno, Dominique Ernaga.

Absente excusée Mme Ernaga Sandrine.

Membres présents AFP : Mmes Buisson Pascale, Buisson Danielle, Duval Maryline Mrs Bermond Jean Louis, Buisson Didier, Margueron Pierre.

Absents : Mrs. Lazier Raymond, Buisson Éric, Margueron Guy, Buisson Alain, Parmier Daniel, Lozat Georges.

Ordre du Jour

1. Discussion sur le travail de l'AFP depuis son agrandissement et son avenir.

2. Divers.

Mme la présidente demande à rajouter les points suivants à l'ordre du jour. (Ceux-ci avaient été discuté le 04 Aout 2023, sans pouvoir prendre de délibérations faute de quorum.)

- 3. Contrat Pluriannuel de Pâturages de Charrier Noémie pour les zones de Jardelly, Château d'eau, Grand Chenal et la Combaz. Ainsi que la zone du Villeret.
- 4. Etat des lieux des contours pour le Groupement de la Partie (document envoyé en amont aux membres du conseil syndical.)
- 5. Dossier Thierry Berthelot
- 6. Remboursement des frais avancés par Mme la présidente (achat d'une bouteille de gaz pour le chauffe-eau du mobile home).
- 7. Trésor public : délibération administrative (de la ligne M14 passer à M57).
- 8. Travaux agro pastoraux en lien avec la convention de TELT sur les zones à enjeu environnementales forts.
- 9. Contrat avec Bramans Equitation, pour les parcelles au lieu-dit le l'Illaz (près du plan d'eau de pèche). Petite zone très embroussaillée.
- 10. Projet de bande transporteuse (courrier recommandé reçu le 07 juillet 2023)
- **1**. Discussion sur l'AFP depuis son agrandissement et son avenir.

Mme la présidente souhaite connaître l'avis des membres de la commission présentent sur l'outil AFP tel qu'il fonctionne sur le territoire.

M Dupré Albert reconnait l'outil indispensable pour notre territoire, les travaux en sont la preuve ainsi que le nombre d'exploitants qui exercent sur la commune une vraie plus-value en termes d'entretien et de visibilité touristique. M Dupré regrette le départ de la famille Kierski, les investissements communaux sont importants (cause maladie), nous sommes tous

confiants pour la suite de la ferme avec le couple de repreneur Eline Roye et Aurélien Fernandez.

La question est posée aussi pour le projet de Nathalie Choiseau au rocher des Amoureux. La construction du bâtiment devrait commencer le printemps prochain.

Les membres du conseil expliquent aussi tous les travaux qui sont réalisés soient pour la partie, technique de terrain soit par l'écriture de contrat. La synthèse d'automne qui et mise en place depuis quelques années permets de faire un bilan annuel par exploitation.

Pour l'année 2023, il sera proposé de réunir tous les exploitants du territoire.

Un sujet qui est posé sur la table c'est les aménagements de l'Orgère en faveur de la ferme des arcosses (mobile home, kiosque etc...) Les membres de l'AFP réfléchissent plus globalement sur le logement. La pérennité du mobile home n'est pas assuré pour le bon fonctionnement de l'exploitation, puisque l'objectif est de rester en alpage avec tous les animaux et faire la transformation sur le site. Pour le moment, la solution est de descendre transformer à la ferme.

Une discussion s'engage avec des possibilités diverses en termes de logement et atelier de transformation, avec le chalet de l'Orgère communal. Sans oublier l'utilisation actuel de ce chalet par les responsables du Groupement de la Partie. A ce stade, nous souhaitons une vraie réflexion sur les enjeux et les besoins de chacun. Travail à poursuivre.

Nous évoquons également le manque de membres volontaires pour le conseil syndical de l'Association.

Les sujets importants à traiter et à garder en vigilance (projet de bande transporteuse de TELT).

Point 3 Les deux contrats Pluriannuels de Pâturages pour Noémie Charrier sont signés et validés par les membres présents.

Point 4 L'état des lieux des contours pour le Groupement de la Partie est validé par les membres présents.

Point 5 Dossier Thierry Berthelot.

M Berthelot doit à l'AFP deux années de loyer 2021, 2022. Après un premier échange par téléphone, puis par courriel, puis en recommandé, il reste redevable de ses loyers. Pour 2023 la facture lui a été envoyé. Le conseil syndical a décidé de résilier son contrat précaire, pour la zone qu'il occupe « les Tuffs ».

Point 6 Les membres présents valident le remboursement pour l'achat d'une bouteille de gaz à Mme Duval Maryline.

Point 7 Les membres présents valident la proposition administrative. Changement de ligne M14 à M57.

Point 8 Travaux agro pastoraux environnementaux TELT. En juin de cette année, un état des lieux a été réalisé sur les parcelles en lien avec cette convention sur les zones que travaille

Mme Choiseau Nathalie. Les parties qui requièrent une attention particulière sont celles dont les petits arbustes tels que les pruneliers sont très présents. Il s'avère que l'AFP a une ligne budgétaire pour ce type de travaux, dans la convention avec TELT. Soit l'exploitant le fait soit une entreprise spécialisée dans ce type de travaux peut être mandaté. Nous avons contacté un entrepreneur du canton qui pourra le faire dès cet automne (octobre). Le devis pour deux jours est validé par Simon Viat (TELT) à 1500HT.

Point 9 Contrat avec Bramans Equitation:

Mme Galarato Caroline et son conjoint habitent sur Modane et s'occupent du centre équestre de Bramans. Ils ont pris contact avec les responsables du plan d'eau de pèche de Modane pour connaître leur fonctionnement. Il s'avère que des parcelles à proximité du plan d'eau sont sur le territoire de la commune de Villarodin Bourget et sont en friche depuis longtemps.

Ils nous ont fait une demande pour louer cette zone (très petite) Mme la Présidente s'est rendue sur place pour faire un état des lieux, a proposé un Contrat Pluriannuel de Pâturage.

Pour le bon fonctionnement du pâturage, M Galarato propose de faire une clôture avec des piquets bois. Pour l'eau, en accord avec les responsables du plan d'eau elle sera prise dans ce lac artificielle en petite quantité. La durée de pâture se fera au printemps et à l'automne.

Les membres du conseil syndical présents valident le projet

Point 10 Projet de bande transporteuse TELT. (Copie à la DDT)

Pour rappel une demande de ce type avait fait l'objet d'une réunion en janvier 2023, pour que la société telt obtienne l'autorisation d'une implantation de pilier de la bande transporteuse sur l'illaz, plutôt un survol sur les parcelles, avec un plan A et un plan B. Le 07 juillet l'AFP a reçu par courrier recommandé une explication avec en croquis du projet du plan b en précisant que le projet ne survolera pas les parcelles dans le périmètre de l'AFP.

Mme la présidente a répondu à cette demande en leur fournissant les plans et cartes de l'AFP et en renouvelant notre désaccord pour cette implantation. En copie à la DDT (Mme Cailleux Maryline).

Point 2 Divers: Rien.

La séance est levée à 19h 15